

**CIRCULAIRE 143-18**  
Le 27 août 2018

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL**  
**Raging River Exploration Inc. (RRX)**  
**Plan d'arrangement**

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Baytex Energy Corp. (« Baytex ») et Raging River Exploration Inc. (« Raging River ») ont annoncé le 21 août 2018 que les actionnaires de Raging River (« Actionnaires de Raging River ») et Baytex ("Actionnaires de Baytex") ont approuvé leur combinaison stratégique précédemment annoncée (la "Transaction").

Au terme de la Transaction, les porteurs d'actions ordinaires de Raging River (les « actions de Raging River ») recevront 1,36 action ordinaire de Baytex (« Baytex Shares ») pour chaque action de Raging River détenue.

Le retrait de la côte à la Bourse de Toronto des actions de Raging River Exploration Inc. aura lieu à la fermeture du marché le 27 août, 2018.

---

**Raging River Exploration Inc. (« RRX »)**

**CDCC - Détails du rajustement :**

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de Raging River Exploration Inc. seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :**                      **Le 28 août, 2018**
- **SYMBOLE DES OPTIONS :**      **BTE1**
- **NOMBRE DE CONTRATS :**      **Inchangé**
- **MULTIPLICATEUR :**              **100**

- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** 136 actions ordinaires de Baytex Energy Corp. (BTE)
- **PRIX DE LEVÉE :** Inchangés
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée resteront inchangées à **250 000 contrats**
- **CUSIP :** NOTACUSIP

La CDCC n'acceptera pas le dépôt de récépissés d'entiercement pour les séries ajustées.

**Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :**

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le plan d'arrangement et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options Raging River Exploration Inc. RRX seront négociées sous le nouveau symbole BTE1 pour représenter le nouveau livrable. Veillez prendre note que seulement les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options. Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours seront retirées de la liste de négociation.

<b>Raging River Exploration Inc.</b>		
Prix de levée actuels	Symbole de la classe actuel	Nouveau symbole de la classe
3,00 \$	RRX	BTE1
4,00 \$	RRX	BTE1
5,00 \$	RRX	BTE1
6,00 \$	RRX	BTE1
7,00 \$	RRX	BTE1
8,00 \$	RRX	BTE1
9,00 \$	RRX	BTE1
10,00 \$	RRX	BTE1

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CES CLASSES D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**



Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Gladys Karam  
Directrice, Dérivés sur actions  
Marchés financiers